ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

Votez du 3 au 10 décembre

VOTE ÉLECTRONIQUE · 100 % EN LIGNE

Aucun vote papier · 1 élection - 2 plateformes - 3 votes

Cfdt:

DDI 2026

⚠ **Information essentielle : Chaque agent doit exprimer trois votes sur deux plateformes différentes.**
Vous devez voter pour le **CSA de votre DDI** ET pour le **CSA Ministériel** et **CAP/CCP** du **MTE**.
Rendez-vous au préalable sur l'**ENSAP** pour récupérer vos **deux codes de vote distincts.**

Je repère mes scrutins

CSA de ma DDI 1 vote

CSA de votre DDI

MTE 2 votes

CSA ministériel

CAP ou CCP de votre corps

J'active mon compte électeur dès aujourd'hui

CSA de ma DDI

Munissez-vous de votre **numéro de matricule** (disponible sur mon self mobile, self agent ou sur la liste des électeurs affichée dans votre DDI) et activez votre compte sur le portail dédié :

https://electionspro2026.interieur.gouv.fr

MTE

Connectez-vous sur le portail MTE pour initialiser votre compte :

https://elections2026.developpement-durable.gouv.fr

Je récupère mon code de vote sur l'ENSAP

CSA de ma DDI

Connectez-vous sur votre espace personnel **ENSAP dans Mes doc.employeur**. Téléchargez votre code de vote attribué spécifiquement au **CSA de votre DDI**.

ensap.gouv.fr

MTE

Connectez-vous sur votre espace personnel **ENSAP dans Mes doc.employeur.** Téléchargez votre code de vote attribué spécifiquement au **CSA M du MTE.**

ensap.gouv.fr

Du 3 décembre à 9h00 au 10 décembre à 17h00, je vote en ligne

CSA de ma DDI

Allez sur votre compte électeur nouvellement créé. Accédez à votre **Espace personnel**, puis cliquez sur le bouton « **Je vote** ». Saisissez le code de vote spécifique au CSA de votre DDI récupéré sur l'ENSAP.

https://electionspro2026.interieur.gouv.fr

MTE

Allez sur votre compte électeur nouvellement créé. Accédez à votre **Espace personnel**, puis cliquez sur le bouton « **Je vote** ». Saisissez le code de vote spécifique au CSA M du MTE récupéré sur l'ENSAP.

https://elections2026.developpement-durable.gouv.fr

Assistance

CSA de ma DDI	MTE
Assistance téléphonique du MI au **01 80 15 43 21**.	Assistance téléphonique au **01 40 81 24 24** ou courriel **redmine.elections@developpement-durable.gouv.fr** ou depuis un **formulaire en ligne** directement disponible sur la page électeur.

ASTUCE	L'équipe **CFDT** est **là pour vous aider**, n'hésitez pas à la contacter.

En décembre, votez CFDT c'est votez pour vous

